

BULLETIN ACADÉMIQUE N°3

JANVIER 2022

SNEP-FSU, ACADÉMIE DE GRENOBLE



SOMMAIRE

ÉDITO

P.3

- Meilleurs voeux
- continuons collectivement à exercer la pression sur les décideurs

APPEL du 27

P.4

- actions
- tract



CONGRÈS NATIONAL du SNEP-FSU

P.6

- bilan
- enquête EPS



STAGES

P.8



MEILLEURS VOEUX!

Le SNEP-FSU Grenoble vous souhaite une belle et heureuse année 2022. Il continuera, avec vous, à proposer des temps d'échanges et de débats, à agir pour bâtir l'EPS et le sport scolaire que nous voulons, pour améliorer le service public d'éducation dans l'intérêt des jeunes qui nous sont confiés, pour défendre et valoriser les personnels de l'EN et pour construire une société plus égalitaire, plus démocratique et respectueuse de l'environnement. L'année 2022 sera ce que nous en ferons!

Nous espérons enfin que le COVID nous fichera enfin la paix et que nous pourrons ainsi reprendre nos différentes activités "normalement".



Continuons collectivement à exercer la pression sur les décideurs!

L'année 2022 aura débuté avec une mobilisation massive et historique des personnels de l'Education Nationale pour dénoncer la gestion catastrophique de la crise sanitaire, le mépris du ministre JM.Blanquer, l'orientation de la politique éducative et l'insuffisance des moyens alloués au service public d'éducation. Face à cette colère, le 1er ministre J. Castex a immédiatement tenté une opération de "déminage" en répondant favorablement à certaines de nos revendications. L'action du 13 janvier aura donc payé. Pour autant, le compte n'y est pas et la prudence s'impose! Afin que les engagements sur les moyens humains, les dispositifs de protection sanitaire et le respect des personnels et de leurs organisations syndicales soient suivis des actes, nous devons maintenir la pression sur ce gouvernement. Des réunions, des rassemblements médiatisés devant les établissements, des manifestations avec les parents d'élèves sont autant de moyens pour y parvenir.

Dans les cortèges et les assemblées générales qui ont animé cette journée du 13 Janvier, d'autres revendications se sont exprimées : augmentation des recrutements, amélioration du pouvoir d'achat et des salaires. Alors que sur l'emploi de timides décisions ont été prises (AED, AESH, listes complémentaires...), rien n'a été dit sur la question salariale. La grève inter-professionnelle du 27 janvier sera alors l'occasion d'exiger une autre répartition des richesses favorables au plus grand nombre des concitoyen.nes pour une augmentation significative de leurs salaires et de leur pouvoir d'achat qui apparaît, dans les enquêtes d'opinion, comme une priorité des français.ses.

L'EPS et le sport scolaire sont, en période de crise sanitaire, une nouvelle fois fragilisés par des prises de position de l'institution incohérentes, floues et confuses. Quel fut notre étonnement, notre incompréhension et notre désarroi à la lecture des différents messages de nos IA-IPR EPS qui ont largement fait circuler le contenu de la FAQ dans laquelle il est recommandé de privilégier les pratiques d'APSA en extérieur ou en intérieur avec masques et à faible intensité, de ne plus enseigner la natation, etc. Nous serions donc concernés par le protocole de niveau 2 dans le 2nd degré mais seule la discipline EPS devrait mettre en œuvre les contraintes du niveau 3 !!! Pour le SNEP-FSU, la FAQ n'ayant pas valeur de réglementation, les équipes EPS doivent poursuivre leurs enseignements en faisant bien évidemment preuve de vigilance et de bon sens. Le message envoyé par l'institution ne doit pas entraver les cycles d'APSA en gymnases ou piscines ou le fonctionnement des associations sportives comme c'est malheureusement le cas dans certains établissements de plus en plus nombreux. Des chefs d'établissements ou des collectivités commencent en effet à interdire la natation ou l'accès aux installations intérieures ou encore les AS jusqu'à nouvel ordre. C'est inacceptable!

Le SNEP-FSU Grenoble appelle la profession à poursuivre les actions pour mettre la pression sur le gouvernement (mesures sanitaires, moyens avec DHG, enseignement EPS, animation des AS), à échanger et à s'informer en participant aux stages organisés sur l'ensemble de l'Académie et à se mobiliser pour la reconnaissance de nos missions et l'attractivité de nos métiers (salaires, conditions de travail) le 27 janvier 2022.

Alexandre Majewski, pour le secrétariat du SNEP-FSU Grenoble.

LE SNEP-FSU APPELLE A LA GREVE JEUDI 27 JANVIER 2022

L'heure est à la mobilisation de toutes et tous !

Ensemble exigeons:

- 1. Le dégel du point d'indice
- 2. L'augmentation des salaires
- Une réelle amélioration de nos conditions de travail

Ensemble dénonçons la dégradation des conditions de travail liée aux orientations politiques actuelles en matière de service public

Poursuivons nos mobilisations sur nos conditions de travail en période de Covid

La situation sanitaire de la rentrée de janvier est venue accélérer et percuter le mouvement de contestation sociale interprofessionnelle et intersyndicale prévue le jeudi 27 janvier 2022. Au cœur de nos revendications : le dégel du point d'indice et l'augmentation des salaires dans le public comme le privé. Cette journée vise également à dénoncer les conditions de travail subies dans la fonction publique, hier, aujourd'hui et demain.

Après deux jeudis de mouvement social liés aux conditions de travail au sein de l'Ecole en période de pandémie Covid-19, continuons à montrer notre mécontentement vis-à-vis du gouvernement et de la gestion faite par celui-ci du Service Public. Manifestons massivement contre nos conditions de travail ainsi que l'affaiblissement de notre pouvoir d'achat par le gel du point d'indice!

Rassemblons-nous
massivement
le jeudi 27 janvier 2022
pour que nos
revendications salariales
et de conditions de
travail
soient enfin
ENTENDUES!

https://lesite.snepfsu.fr/a-laune/poursuivons-la-mobilisationdes-la-semaine-prochaine-touteset-tous-dans-laction-le-20-janvieret-preparons-une-greve-massive-le-27-janvier/

Nous vous appelons également à signer et à faire signer massivement la pétition ci-dessous qui sera remise au ministre de la transformation et de la fonction publique le 27!

https://fsu.fr/toutes-et-tousmobilise-es-le-27-janvier-2022/



Maxime Veghin, pour le secrétariat académique du SNEP-FSU Grenoble.

Congrès du SNEP-FSU du 28 novembre au 4 décembre 2021

UNE DÉLÉGATION DYNAMISANTE POUR L'ACADÉMIE DE GRENOBLE!



14 collègues de l'académie ont rejoint Porticcio pour participer au Congrès National du SNEP-FSU, en utilisant les moyens de transport les moins carbonés possible afin d'aller dans le sens de la bifurcation écologique votée au congrès. Une équipe variée : des femmes, des hommes, des retraité.e.s, des gens du Sup', exerçant en collège, en lycée, en LP issus des 5 départements de l'académie. Bref, un large panel pour tenter de représenter le mieux possible es syndiqué.e.s. Cela nous a permis de porter les mandats de notre congrès académique avec un réel dynamisme. Du travail en amont (en visio, sur le bateau, sur place après les journées de congrès...) pour des interventions en commissions, des propositions d'amendements (retenus !), des interventions à la tribune variées, argumentées, qui ont donné un nouvel élan à notre syndicat ! Et malgré l'invitation du covid à ce congrès et des conditions sanitaires favorisant la morosité, entre deux séquences de travail, nous avons même trouvé le temps de faire résonner la cafétaria avec les goguettes engagées du SNEP RENNES - http://www.snepfsu-rennes.net/wp-content/uploads/2021/01/Carnet-2021-pdf-1

Suite au congrès:

Un SNEP-FSU combatif et force de propositions!

Nous appelons TOUS les collègues à faire vivre l'enquête :

« DONNE TON AVIS SUR L'EPS »

Oui, notre discipline continue de subir des attaques. Le DNB, le bac, les programmes vides et à nouveau 440 postes supprimés en EPS pour la rentrée 2022. Mais le SNEP-FSU a toujours été et restera force de propositions (programmes alternatifs, etc.).

La nouvelle campagne : 4h d'EPS par semaine pour toutes et tous tout au long de la scolarité est lancée !

Le contexte est favorable pour cette réclamation (enquête sur la santé des jeunes, situation sanitaire qui pointe l'importance d'être en bonne santé...) et nous voulons mettre en évidence que toute la population est favorable à l'EPS et à plus d'EPS.

Par deux enquêtes, une auprès des élèves et une auprès des parents d'élèves (usagers du service public scolaire), nous cherchons à entériner nos revendications et nos mandats auprès des candidats à l'élection présidentielle de 2022, pour promouvoir plus et mieux d'EPS à l'Ecole!

CHAQUE ENSEIGNANT.E EST INVITÉ.E À DIFFUSER ET FAIRE VIVRE CES DEUX ENQUÊTES LE PLUS LARGEMENT POSSIBLE!

Dans vos classes, via pronote, grâce au QRcode ci-dessous, auprès des parents d'élèves (élus au CA, contacter via l'AS, FCPE, etc.) par mail, etc.









METTRE EN ŒUVRE EN 2 CLICS CES ENQUÊTES



LE KIT EST ICI!





<u>Témoignages dans les établissements de</u> l'académie :

L'enquête via pronote, c'est tellement facile : 440 résultats en 3 jours et pas besoin de faire les calculs !

Pour les parents, pensez que vous êtes peutêtre parent d'élèves et des copains à vous aussi, n'hésitez à faire circuler dans vos connaissances!

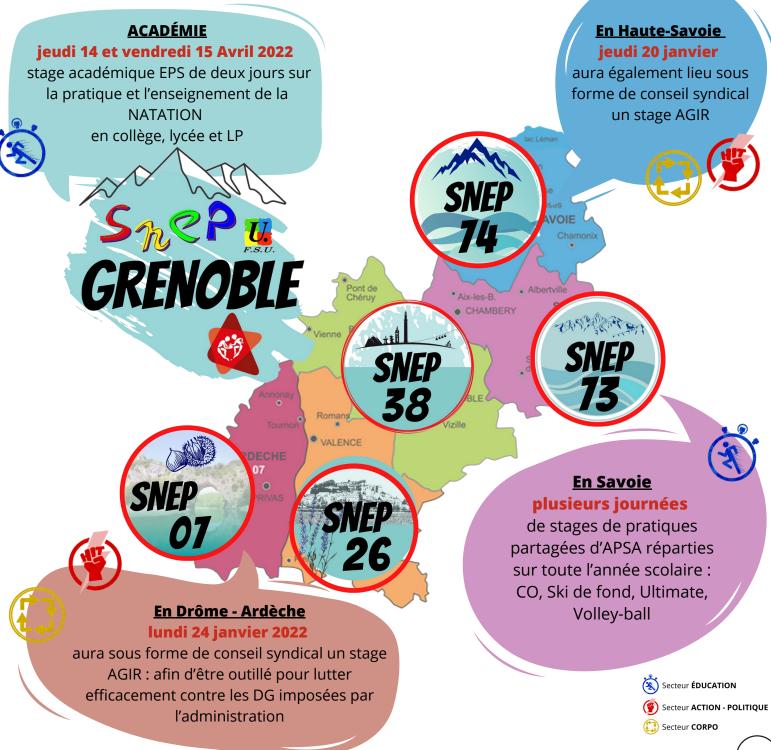
Au lycée, 1000 élèves ont déjà répondu! Tous les parents à qui je l'ai envoyée m'ont dit « J'ai répondu à ton enquête et ce serait bien qu'ils bougent plus nos enfants! »

STAGES

STAGES Académique et Départementaux SNEP-FSU Grenoble

Toujours soucieux de proposer aux collègues des stages de formations adaptés et de qualités afin de pallier aux manquements de l'institution, le SNEP académique et les SNEP départementaux vous propose pour cette année différents stages de formation pédagogique et didactique d'APSA mais également des stages de formations professionnels et militants pour agir efficacement dans vos établissements.







Pour vous mettre l'eau à la bouche, voici le bilan de la première journée de formation des stages de pratiques partagées du SNEP-FSU 73 sur le thème de la Course d'orientation.

« Lundi 13 décembre, malgré 60cm de neige dans la forêt, 32 collègues EPS du département ont participé à un stage de course d'orientation organisé par le bureau départemental.

Au programme : alternance de séquences théoriques, didactiques et d'ateliers pratiques en milieu urbain ou en parc, ainsi qu'en forêt.

Objectifs:

- Tester des dispositifs et des supports accessibles et variés facilitant la conception de séances et de cycles de CO (navitabi, bal des pompiers ou du facteur, usage de logiciel de cartographie)
- Gagner en connaissances, vocabulaire spécifique et en pertinence de conception des parcours
- PRATIQUER pour ressentir ce que peuvent éprouver les élèves pendant nos cours ; réinitialiser sur le département une (re)prise en main de notre formation continue -essentiellement disciplinaire- face au vide institutionnel.

Une journée, c'est court et intense, mais c'est plus léger à caler dans nos emplois du temps et à organiser. Cela permet d'en programmer plusieurs dans l'année.

Prochains rendez-vous : ski de fond en mars, ultimate en mai et volley-ball en juin !

La FC SNEP-FSU, c'est à nous, c'est pour nous, c'est par nous!

Ne nous laissons plus dicter nos axes de transformation professionnelle par une institution décrédibilisée en la matière. »

Pour le S2 Savoie, Xavier Andrieux.





Syndicalisation 2021-2022

Je renvoie ma fiche à l'adresse suivante

20.10	envoie ina nene a i auresse suivante	•													
	Date de naissance// Sexe : F M						Etablissement d'affectation ou zone de remplacement								
	Nom					<u>e</u>	Code établissement								
	Nom de jeune fille					le l	Nom								
	Prénom	Prénom					Adresse	complète	9						
ţ,	Adresse complète					essi									
Identité						ğ	Echalon (ou groupe pour les retraités)								
₫						d u	Echelon (ou groupe pour les retraités)								
						Ę	Situation administrative (entourez ci-dessous)								
	Mail					Situation professionnelle	TZR Poste fixe			Temps partiel : %					
	Téléphone fixe					Si	Prof Sport stagiaire Prof EPS stagiaire				Agrégé stagiaire				
	Téléphone portable						Disponibilité Congès (parental)								
	Envoi des bulletins SNEP-FSU Envoi du bulletin FSU ("POUR")					Autorisa	isation indispensable pour recevoir le bulletin								
Bulletins	☐ Version papier ☐ Version papier						J'accepte de fournir au SNEP-FSU les informations nécessaires me concernant et l'autorise à								
	Adresse personnelle Adresse pers			sonnelle			faire figurer des informations dans des fichiers et des traitements informatisés dans les conditions fixées dans la loi informatique et libertés du 6/01/78 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE dit RGPD du 27/04/2016 applicable le 25/05/2018. Cette autorisation est révocable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNEP-55U - Service informatique, 76 rue des Rondeaux, 75020 PARIS.								
	☐ Adresse établissement ☐ Adresse étab			blissement											
	☐ Version électronique ☐ Version électro			onique			Pate et signature								
	Envoi des hors séries "Contre p	ar voie p	r voie postale												
Cotisations SNEP-FSU METROPOLE 2021-2022															
	Entourez votre catégorie professionnelle					Catégorie/échelon									
a	t t t t			2	3	4			7/HEA3	8	9	10	11		
	Prof EPS - Prof de sport - PCEA Agri - ENS Prof EPS classe normale biadmissible			126€	146 € 152 €	155 € 159 €	163 € 168 €	168 € 180 €	178 € 189 €	190 € 202 €	202 € 217 €	216 € 232 €	231 € 241 €		
	Prof EPS Hors Classe - Prof Sport Hors Classe – PCEA Hors Cla		202€	212€	227 €	245 €	260 €	274 €	282 €	202 €	217 €	232 €	241 €		
	Prof EPS Classe Ex Prof Sport Classe Ex PCEA Classe Ex.		238€	252€	266 €	285 €	305 €	317€	334 €						
	CE CE LL CE			120€	126 € 178 €	133 € 188 €	139 € 213 €	146 € 229 €	152 €	160 €	168 €	178€	188 €		
	CE Hors Classe CE Classe Ex.			231 €	245 €	260 €	274 €	282 €							
elle	Catégorie / échelon			2	3	4/HEA1	5/HEA2	6/HEA3	7	8	9	10	11		
Catégorie professionnell	Agrégé - CTPS Agrégé Hors Classe - CTPS Hors Classe			169€	172 €	186 €	197€	211€	226€	242€	259 €	274 €	285 €		
	Agrégé Hors Classe - CTPS Hors Classe Catégorie / échelon			274 € 2/HEA1	285 € 3/HEA2	305 € 4/HEA3	317 € 5/HEB1	334 € 6/HEB2	7/HEB3	8	9	10	11		
	Agrégé Classe Ex CTPS Classe Ex.			305 €	317 €	334 €	334 €	347 €	366 €		,	10			
	Inférieur à 1001 € → Groupe 1			Entre 1	101 £ et 1	1 600 € →	groupe 4	103 €	Entre 1 8	R01 € et 2	000 € →	Groupe 6	132 €		
	MA et CDI : Montant du traitement mensuel brut.										146 €				
	Entre 1 201 € et 1 400 € → groupe 3 88 €														
	Prof EPS ou de sport stagiaire à l'externe 100 €			Contractuel (CDD) temps plein				nnée 44 € Abonnement Bulletin					in		
	Agrégé stagiaire sur 1er poste 110 €			Contractuel alternant et au			utre (CDD)					dicables 60 €			
	Congé parental - disponibilité 46 € Stagiaire non reclassé : selon échelon de la catégorie d'origine.			e formati partiel : à cal		l'échelon et	la quotité de				ons/Associations 60 € ts STAPS 20 €				
			Fu.tu. 1 (-01 C -+ 1	1 000 6 3	1	04.6	94 € Entre 2 501 € et 2 700 €							
	Retraité-e : Montant net de la pension mensuelle Inférieur à 1151 € → Groupe 1			Entre 1 601 € et 1 51 € Entre 1 801 € et 2											
	avant prélèvement à la Entre 1 151 € et 1 400 € → groupe 2		68 €	Entre 2 (051 € et 2	2 300 € → groupe 6		117 €	Supérieu	ır à 2 900					
	source. Entre 1 401 € et	1 600 € → groupe 3					groupe 7	134 €							
Je choisis de payer ma cotisation															
1/ Nouveauté! En ligne sur le site http://www.snepfsu.net															
2/ Par chèque à l'ordre du SNEP-FSU Précisez le nombre de chèques (max 8) [Indiquez au dos de chaque chèque la date d'encaissement)															
3/ Par prélèvement(s) en une ou plusieurs fois (effectué le 5 de chaque mois d'octobre à juin, max 8 fois). Remplissez le mandat ci-dessous.															
Nombre de prélèvements Indiquez le 1er mois de prélèvement															
En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) le SNEP-FSU à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte PRELEVEMENT conformément aux instructions du SNEP-FSU. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.															
MANDAT Une demande de remboursement doit être présentée :															
- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, - sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.									0						
Single Eu	Vos droits concernant le présent mandat sont exp			Pour le c	compte di	T.	CREDIT D'IMPOT								
Nom						SNEP-FSU				4	Voi	ıs hánáfis	io.		
Prénd	om					76, rue des Rondeaux			Vous bénéficiez d'un crédit d'impôt						
Adres							75020 PARIS Ref : cotisation SNEP				égal à 66% du montant de votre cotisation.				
<u> </u>	ol. d'adresse														
CP - \ Pays	ville			_ A: _ Le:											
Code IBAN							со					exemple, u tion de 152	2€ne		
	Code BIC							Signatur	e :			oûte réelle ue 51,68 €			
Code BIC Signature:que 51,68 €Paiement récurrent 🗷 MERCI DE JOINDRE UN RIB															

CONTACT

SNEP-FSU ACADÉMIE GRENOBLE



SNEP-FSU GRENOBLE

32 avenue de l'Europe – Bourse du travail 38030 GRENOBLE CEDEX



04 76 23 18 18



s3-grenoble@snepfsu.net



https://www.snepgrenoble.fr

